

Arrêté N° 2022-0653

**Portant mise à jour du classement sonore des infrastructures de transports terrestres
dans le département du Cher**

Le Préfet du Cher
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L571-10 et R571-32 à R571-43,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment les articles L 154-1 et suivants, et R 154-1 à R 154-7,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R151-52 et R151-53,

Vu l'arrêté interministériel 30 mai 1996 modifié, relatif aux modalités de classement des infrastructures sonores terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu l'arrêté interministériel du 3 septembre 2013 illustrant par des schémas et des exemples les articles 6 et 7 de l'arrêté du 30 mai 1996 modifié relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu les arrêtés ministériels du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, d'enseignement et les hôtels,

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-1-0982 du 29 septembre 2015 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Cher,

Vu l'avis des communes impactées suite à la consultation du 1er avril 2021,

Considérant que le classement sonore de 2015 des infrastructures de transports terrestres du Cher doit être actualisé en raison des évolutions de trafics,

Sur proposition du directeur départemental des Territoires du Cher,

ARRETE

Article 1^{er}

Les dispositions de l'arrêté ministériel du 30 mai 1996 modifié susvisé sont applicables dans le département du Cher aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 3 du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n°2015-1-0982 du 29 septembre 2015 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Cher.

Article 3

Le tableau figurant en annexe indique, pour chacun des tronçons d'infrastructure mentionnés, le classement dans une des cinq catégories définies par l'arrêté ministériel du 30 mai 1996 modifié susmentionné, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons ainsi que le type de tissu de la voie (rue en « U » ou tissu ouvert).

Article 4

Les communes concernées par le présent arrêté sont :

ALLOUIS	LES AIX-D'ANGILLON	SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX
ANNOIX	LEVET	SAINT-GEORGES-SUR-MOULON
ARCOMPS	LISSAY-LOCHY	SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
ARGENT-SUR-SAULDRE	LURY-SUR-ARNON	SAINT-GERMAIN-DU-PUY
AUBIGNY-SUR-NERE	MARMAGNE	SAINT-HILAIRE-DE-COURT
AVORD	MASSAY	SAINT-JUST
BANNAY	MEHUN-SUR-YEVRE	SAINT-LAURENT
BERRY-BOUY	MEREAU	SAINT-LOUP-DES-CHAUMES
BOULLERET	MORNAY-SUR-ALLIER	SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
BOURGES	MORTHOMIERS	SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
BOUZAIS	NOHANT-EN-GRACAY	SAINT-SATUR
BRUERE-ALLICHAMPS	NOZIERES	SAINT-VITTE
CHAVANNES	ORCENAI	SANCOINS
CHERY	ORVAL	SAULZAIS-LE-POTIER
COURS-LES-BARRES	OSMOY	SAVIGNY-EN-SEPTAINE
DREVANT	PIGNY	SENNECAY
EPINEUIL-LE-FLEURIEL	PLAINPIED-GIVAUDINS	SOULANGIS
FARGES-ALLICHAMPS	QUANTILLY	SOYE-EN-SEPTAINE
FAVERDINES	QUINCY	TROUY
FOECY	SAINT-AMAND-MONTROND	UZAY-LE-VENON
FUSSY	SAINT-DOULCHARD	VALLENAY
GRACAY	SAINT-ELOY-DE-GY	VASSELAY
LA CELETTE	SAINTE-SOLANGE	VIERZON
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	SAINTE-THORETTE	VIGNOUX-SUR-BARANGEON
LE SUBDRAY	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	

Les communautés de communes concernées sont les suivantes :

CA Bourges Plus, CC Arnon Boischaud Cher, CC Berry Grand Sud, CC Coeur de Berry, CC Fercher, CC la Septaine, CC Le Coeur de France, CC le Dunois, CC les Trois Provinces, CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire, CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, CC Sauldre et Sologne, CC Terres du Haut Berry et CC Vierzon-Sologne-Berry

Article 5

Conformément à l'article R571-43 du code de l'environnement, les bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 3 du présent arrêté, doivent présenter un isolement acoustique contre les bruits extérieurs.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté ministériel du 30 mai 1996 modifié susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, de santé et les hôtels, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les arrêtés ministériels du 25 avril 2003 susvisés.

Article 6

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestres et le périmètre des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par l'autorité compétente en matière de documents d'urbanisme des communes visées à l'article 4, dans les annexes du document d'urbanisme, plan local d'urbanisme (PLU) ou plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), à titre d'information, ainsi que les prescriptions d'isolement acoustique édictées, la référence du présent arrêté et les lieux où il peut être consulté.

Article 7

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher.

Il sera affiché, durant un mois dans les mairies des communes concernées.

Il sera consultable, ainsi que les cartes et l'ensemble des documents relatifs au classement sonore, sur le site Internet des services de l'État dans le Cher, à l'adresse suivante : www.cher.gouv.fr.

Une mention des lieux où ces documents peuvent être consultés sera insérée dans deux journaux locaux diffusés dans le département.

Article 8

Le Secrétaire Général de la préfecture du Cher, le directeur départemental des Territoires du Cher, les présidents des établissements publics de coopération intercommunale et les maires des communes compétents en matière de planification urbaine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Bourges, le 10 JUIN 2022

Le préfet


Jean-Christophe BOUVIER

Voies et délais de Recours

Dans un délai de deux mois à compter, soit de la notification, soit de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Cher ;
- un recours hiérarchique, adressé au ministre en charge de l'écologie ;

Dans ces deux cas et conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif d'Orléans (45). Le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Annexe à l'arrêté – Liste des tronçons routiers classés

Réseau routier

commune	Nom de la voie	Debutant	Finissant	Categorie	Largeur du secteur affecté par le bruit	Tissu
ALLOUIS	D2076	80+160	83+110	3	100	Tissu ouvert
ALLOUIS	D2076	79+170	80+160	3	100	Tissu ouvert
ARCOMPS	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
ARGENT SUR SAULDRE	RD 940	giratoire RD8	limite de département	3	100	Tissu ouvert
ARGENT-SUR-SAUDRE	D940	104+960	106+905	4	30	Tissu ouvert
ARGENT-SUR-SAUDRE	D940	102+300	103+390	3	100	Tissu ouvert
ARGENT-SUR-SAUDRE	D940	103+390	104+960	3	100	Tissu ouvert
ARGENT-SUR-SAUDRE	D940	102+075	102+300	3	100	Tissu ouvert
ARGENT-SUR-SAUDRE	D940	100+940	102+075	3	100	Tissu ouvert
AUBIGNY SUR NERE	RD 940 - Le Mail Guichard	D13 - Boulevard de la République	giratoire RD 923	4	30	Tissu ouvert
AUBIGNY SUR NERE	RD 940 - Av. du Gal de Gaulle	fin de la zone 30	RD 13 - Boulevard de la Republ	4	30	Tissu ouvert
AUBIGNY SUR NERE	RD 940 - Av. du Gal De Gaulle	Place Chazereau	fin de la zone 30	4	30	Tissu ouvert
AUBIGNY-SUR-NERE	D940	99+440	100+940	3	100	Tissu ouvert
AUBIGNY-SUR-NERE	D940	100+940	102+075	3	100	Tissu ouvert
AVORD	D976	35+288	41+470	3	100	Tissu ouvert
BANNAY	RD955	0+650	1+880	4	30	Tissu ouvert
BERRY-BOUY	Rocade Ouest	6+324	9+641	3	100	Tissu ouvert
BERRY-BOUY	D2076	69+615	75+304	3	100	Tissu ouvert
BERRY-BOUY	D2076	69+120	69+615	3	100	Tissu ouvert
BERRY-BOUY	D2076	67+960	69+120	3	100	Tissu ouvert
BOULLERET	RD955	0+650	1+880	4	30	Tissu ouvert
BOULLERET	RD955	0+315	0+650	3	100	Tissu ouvert
BOULLERET	RD955	0+000	0+315	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Place de la pyrotechnique	Avenue Carnot	Avenue Marcel Sembat	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Projet rocade Bourges	D940	D33	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	Projet rocade Bourges	D33	N151	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Cours Anatole France	Place Philippe Devoucoux	Boulevard de Strasbourg	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	rue Nicolas Leblanc	Cours Anatole France	Place Malus	4	30	Rue en U
BOURGES	Avenue Eugène Brisson	Boulevard de Strasbourg	Rue de Sarrebourg	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	rue Marcel Paul	Rond Point Jacques Duclos	rue de Mazières	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue du General de Gaulle	RD 940	N151	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	RD 58	RD 976E	RD 251	4	30	Tissu ouvert
BQURGES	Rue Jean Jacques Rousseau	N151 - Boulevard d'Auron	rue Barbès	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Projet rocade Bourges	D33	D151	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Projet rocade Bourges	D33	D151	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	N142	2+000	4+725	2	250	Tissu ouvert

BOURGES	N142	4+725	7+680	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	N142	0+500	2+000	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	N142	12+700	12+800	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	N142	9+520	10+700	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	N142	7+680	9+520	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	N142	12+800	13+1000	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	D2076	62+000	62+120	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Orleans	Boulevard de l'Avenir	Boulevard Gambette	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Jean Baffier	Bd du Marechal Foch	Place du 8 Mai 1945	3	100	Rue en U
BOURGES	Rue Jean Baffier	Avenue Carnot	Bd du Marechal Foch	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Dun sur Auron	Avenue du Val d'Auron	Avenue Carnot	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Dun sur Auron	Avenue du Val d'Auron	Rue de la Rottee	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Dun sur Auron	Rue de la Rottee	Rocade N142	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	D2076	51+080	56+533	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Barbes	Rue JJ rousseau	Bd Santos Dumont	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue de Saint Amand	Boulevard Santos Dumont	Avenue Roland Garros	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Henri Laudier	Carrefour de Verdun	Place Général Leclerc	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Pierre Semard	Avenue du 11 Novembre 1918	Route Mediane	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Pierre Semard	Avenue Henri Laudier	Avenue du 11 Novembre 1918	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue du General Challe	Rue Mediane	Avenue de Vogue	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	N151	16+050	22+442	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	D2151	22+442	23+515	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	D2151	23+515	24+173	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Route d' Issoudin	Rue Charles Durand	Rond-point Hanriot	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Route d' Issoudin	Rue Charles Durand	Rond-point Hanriot	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Marcel Haegelen	Rond-point Hanriot	Avenue des Frères Voisin	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Haegelen	Avenue des Frères Voisin	Rue des Goulevents	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Haegelen	Rue des Goulevents	Boulevard de l' Avenir	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Jean Jacques Rousseau	Rue Louis Mallet	Rue Barbes	3	100	Rue en U
BOURGES	Rue Jean Jacques Rousseau	Rue Barbes	Boulevard d'Auron	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Jean Jacques Rousseau	Boulevard de l' Avenir	Rue Louis Mallet	3	100	Rue en U
BOURGES	Rue Jean Jacques Rousseau	Boulevard de l' Avenir	Place Agenor Bardoux	3	100	Rue en U
BOURGES	Route de la Charite	Avenue du Général de Gaulle	Av du Marechal DL de tassigny	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Route de la Charite	Av du Marechal DL de tassign	Chaussée de Chappe	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Route Charite	Chaussée de Chappe	Chemin des Vignes de Chappe	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	N151	Chemin des Vignes de Chappe	31+355	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue des Pres le Roi	Avenue d'Orleans	Route d' Orléans	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	D16	D400	5+205	3	100	Tissu ouvert

BOURGES	Route de la Chapelle	Rue Marguerite Audoux	Rocade D400	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Louis Mallet	Rocade Ouest - D400	Boulevard de l'Avenir	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Louis Mallet	Boulevard de l'Avenir	Rue JJ Rousseau	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue des 2 Ponts	Rue du Paradis	Rue du General Challe	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue de Malitorne	0+860	1+350	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue de la Prospective	1+350	3+250	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue de la Prospective	1+350	3+250	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Chaussee de Chappe	Route de la Charité	Av Pierre Beregovoy	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Chaussee de Chappe	Route de la Charité	Av Pierre Beregovoy	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Coillard	Rue du Grand Chemin	Rue de la Petite Aujonniere	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Coillard	Rue des Alouettes	Rue de la Petite Aujonniere	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Route Mediane	Rue du Général Challe	Rue des Eglantiers	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue du General de Gaulle	Rue Mediane	Route des Quatre Vents	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue du General de Gaulle	Rue Mediane	Route des Quatre Vents	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue du General de Gaulle	Rue Mediane	Route des Quatre Vents	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Route de Paris	Route des Quatre Vents	58+360	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	D976	49+000	50+850	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rue de Sarrebourg	Boulevard Auger	Avenue Eugène Brisson	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue des Hémerettes	Avenue Eugène Brisson	Place du 8 Mai 1945	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	D976	50+850	52+678	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Francois Mitterrand	Rue Zoe Dumonteil	Rocade N142	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Francois Mitterrand	Rue Zoe Dumonteil	Rocade N142	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Beregovoy	Rue de Pignoux	Rue Zoe Dumonteil	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Renan	Rue de Pignoux	Boulevard Auger	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Danton	Rue du Puits Neuf	Rue Gauchère	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	D151	Rue Gauchere	Avenue de la Prospective	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Puits Neuf	Rue Danton	Place du 14 juillet	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Coillard	Place du 14 juillet	Rue du Grand Chemin	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	D151	Avenue de la Prospective	Avenue du General de Gaulle	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue du 11 Novembre 1918	Avenue Pierre Semard	Rue Parmentier	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Place Saint Bonnet	Rue Parmentier	Boulevard de la République	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Avenir	Rue Louis Mallet	Rue JJ rousseau	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Avenir	Rue de Vauvert	Rue Louis Mallet	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Avenir	Rue de Vauvert	Avenue d'Orleans	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Avenir	Bd de l'Industrie	Rue JJ rousseau	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue des Frères Voisin	Av Marcel Haegelen	Rue Guilbeau	4	30	Tissu ouvert

BOURGES	Avenue des Frères Voisin	Rue Guilbeau	Rue Diderot	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Santos Dumont	Rue Diderot	Boulevard de l' Avenir	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Industrie	Rue des Mazieres	Av de Robinson	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Industrie	Boulevard de l' Avenir	Rue des Mazieres	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de l'Industrie	Av de Robinson	Rue de Lazenay	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Marechal Joffre	Rue de Lazenay	Boulevard de la Liberte	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Marechal Joffre	Boulevard de la Liberte	Rue Jean Baffier	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Marechal Foch	Rue Jean Baffier	Boulevard Auger	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Bd Auger	Place Malus	Bd du Marechal Foch	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Carnot	Avenue de la Pyrotechnique	Avenue de Dun sur Auron	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Pignoux	Rue de la Salle d'Armes	Avenue Marcel Sembat	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Marcel Sembat	Rue de la Salle d'Armes	Avenue de la Pyrotechnique	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Pignoux	Avenue Ernest Renan	Rue de la Salle d'Armes	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue Robinson	Boulevard de l' Industrie	Rue Marcel PAul	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Raymond Boide	Av de Robinson	Rue CA Vaillandet	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue Georges Pompidou	Rue CA Vaillandet	Rue de Lazenay	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue DL de Tassigny	Avenue du Général de Gaulle	Route de Saint Michel	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Avenue DL de Tassigny	Route de Saint Michel	Route de la Charité	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rampe Marceau	Place Malraux	Boulevard Lamarck	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rampe Marceau	Place du 8 Mai 1945	Boulevard Lamarck	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Lamarck	Rampe Marceau	Rue du Chariot	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard d'Auron	Rue du Chariot	Pont d' Auron	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard d'Auron	Pont d' Auron	Rue de la chappe	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Juranville	Rue Casanova	Rue de l'île d'Or	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Juranville	Rue de l'île d'Or	Rue Gambon	2	250	Rue en U
BOURGES	Boulevard Juranville	Rue Casanova	Rue de l'île d'Or	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Gambetta	Rue Gambon	Carrefour de Verdun	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de la Republique	Avenue Jean Jaures	Avenue du 11 Novembre 1918	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de la Republique	Avenue du 11 Novembre 1918	Rue Jean Girard	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard Clemenceau	Place St Bonnet	Rue Charlet	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Cours Anatole France	Place Devoucoux	Boulevard de strasbourg	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Boulevard de Strasbourg	Avenue Eugène Brisson	Boulevard Auger	3	100	Rue en U
BOURGES	Rocade Ouest	0+000	0+500	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rocade Ouest	0+000	3+108	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rocade Ouest	3+108	3+806	3	100	Tissu ouvert
BOURGES	Rocade Ouest	3+806	6+324	3	100	Tissu ouvert

BOURGES	Rue du Gal Challe	D251 / rue des 2 ponts	Rue Felix Chedin	4	30	Tissu ouvert
BOURGES	Rue du Gal Challe	Rue Felix Chedin	Avenue Pierre Semard	4	30	Tissu ouvert
BOUZAIS	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
BRUERE-ALLICHAMPS	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
CHAVANNES	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
COURS-LES-BARRES	D12	87+705	88+258	4	30	Tissu ouvert
DREVANT	D2144	8+213	8+900	4	30	Tissu ouvert
EPINEUIL-LE-FLEURIEL	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
FARGES-ALLICHAMPS	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
FAVERDINES	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
FOECY	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
FUSSY	D940	60+865	62+600	3	100	Tissu ouvert
FUSSY	D940	59+055	60+865	4	30	Tissu ouvert
FUSSY	Route de Paris	Route des Quatre Vents	58+360	3	100	Tissu ouvert
FUSSY	Route de Paris	58+360	59+055	3	100	Tissu ouvert
GRACAY	A20	Limite de commune	Limite de commune	2	250	Tissu ouvert
LA CELETTE	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	D16	D400	5+205	3	100	Tissu ouvert
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	Rocade Ouest	0+000	3+108	3	100	Tissu ouvert
LE SUBDRAY	N151	14+520	16+050	3	100	Tissu ouvert
LE SUBDRAY	N151	16+050	22+442	3	100	Tissu ouvert
LE SUBDRAY	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
LES AIX-D'ANGILLON	D955	37+530	37+760	3	100	Rue en U
LES AIX-D'ANGILLON	D955	37+760	38+700	4	30	Tissu ouvert
LES AIX-D'ANGILLON	D955	38+700	46+820	3	100	Tissu ouvert
LES AIX-D'ANGILLON	D955	38+700	39+771	3	100	Tissu ouvert
LEVET	D2144	34+137	35+100	4	30	Tissu ouvert
LEVET	D2144	35+100	39+250	3	100	Ouvert
LEVET	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
LISSAY-LOCHY	D2144	35+100	39+250	3	100	Ouvert
LISSAY-LOCHY	D2144	39+250	39+630	4	30	Tissu ouvert
LISSAY-LOCHY	D2144	39+630	43+610	3	100	Tissu ouvert
LISSAY-LOCHY	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
MARMAGNE	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
MASSAY	A20	Limite de commune	Limite de commune	2	250	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	Rue Camille Meraut	Avenue Jean Chatelet	Boulevard de la Liberte	4	30	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	D2076	79+170	80+160	3	100	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	D2076	78+455	79+170	3	100	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	D2076	75+304	76+825	4	30	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	D2076	76+825	78+455	4	30	Tissu ouvert
MEHUN-SUR-YEVRE	D2076	69+615	75+304	3	100	Tissu ouvert

MEHUN-SUR-YEVRE	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
MEREAU	A20	Limite de commune	Limite de commune	2	250	Tissu ouvert
MORNAY-SUR-ALLIER	D2076	2+050	8+285	3	100	Tissu ouvert
MORNAY-SUR-ALLIER	D2076	0+000	1+560	3	100	Tissu ouvert
MORNAY-SUR-ALLIER	D2076	1+560	2+050	3	100	Tissu ouvert
MORTHOMIERS	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
NOHANT-EN-GRACAY	A20	Limite de commune	Limite de commune	2	250	Tissu ouvert
NOZIERES	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
ORCENAI	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
ORVAL	D300	1.085	1+340	3	100	Tissu ouvert
ORVAL	D300	1+340	2+777	3	100	Tissu ouvert
ORVAL	D301	0+000	0+153	4	30	Tissu ouvert
ORVAL	D300	0+000	1.085	3	100	Tissu ouvert
ORVAL	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
ORVAL	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
ORVAL	D300	2+777	3+200	3	100	Tissu ouvert
OSMOY	D976	49+000	50+850	3	100	Tissu ouvert
OSMOY	D976	46+310	49+000	3	100	Tissu ouvert
OSMOY	D976	44+630	45+400	3	100	Tissu ouvert
OSMOY	D976	45+400	46+310	3	100	Tissu ouvert
OSMOY	D976	43+640	44+630	3	100	Tissu ouvert
PIGNY	D940	62+600	63+445	3	100	Tissu ouvert
PIGNY	D940	60+865	62+600	3	100	Tissu ouvert
PLAIMPIED-GIVAUDINS	N142	4+725	7+680	2	250	Tissu ouvert
PLAIMPIED-GIVAUDINS	D2076	47+795	51+080	3	100	Tissu ouvert
PLAIMPIED-GIVAUDINS	D2144	39+630	43+610	3	100	Tissu ouvert
PLAIMPIED-GIVAUDINS	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
QUINCY	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
SAINT DOULCHARD	rocade Nord de Bourges	RD 944	RD 2076	3	100	Tissu ouvert
SAINT GERMAIN DU PUY	RD 402 - rue de la Sente à Rab	giratoire Ecluse de la Prée	giratoire N151	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	8+213	8+900	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	8+900	9+460	2	250	Rue en U
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	9+460	9+567	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	9+567	10+156	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	10+156	10+518	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D2144	10+518	12+094	4	30	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D300	2+777	3+200	3	100	Tissu ouvert
SAINT-AMAND-MONTROND	D300	3+200	3+442	4	30	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rocade Ouest	6+324	9+641	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rue des 2 Ponts	Route d'Orleans	Rue du Paradis	4	30	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	66+115	67+960	3	100	Tissu ouvert

SAINT-DOULCHARD	D2076	67+960	69+120	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	65+063	66+115	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	64+710	65+063	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	62+120	62+740	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	62+740	64+710	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D2076	62+000	62+120	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Avenue des Pres le Roi	Avenue d'Orleans	Route d' Orléans	4	30	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rue des 2 Ponts	Rue du Paradis	Rue du General Challe	4	30	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rue de Malitorne	0+000	0+860	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rue de Malitorne	0+860	1+350	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D944	35+00	38+175	3	100	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	D944	34+000	35+000	4	30	Tissu ouvert
SAINT-DOULCHARD	Rocade Ouest	3+806	6+324	3	100	Tissu ouvert
SAINT-ELOY-DE-GY	D944	35+00	38+175	3	100	Tissu ouvert
SAINT-ELOY-DE-GY	D944	38+660	39+713	3	100	Tissu ouvert
SAINT-ELOY-DE-GY	D944	38+175	38+660	4	30	Tissu ouvert
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	N151	11+700	11+910	3	100	Tissu ouvert
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	N151	11+910	12+390	3	100	Tissu ouvert
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	N151	12+390	14+520	3	100	Tissu ouvert
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	N151	14+520	16+050	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	D9400	65+020	66+650	4	30	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	D940	62+600	63+445	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	D940	63+445	63+950	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	D940	63+950	64+690	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	D940	64+690	65+020	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DES-BOIS	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	N142	12+800	13+1000	2	250	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	N151	Chemin des Vignes de Chappe	31+355	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	N151	31+355	32+080	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	N151	panneau agglomération Ouest	Panneau agglomération	3	100	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	RD955	47+170	51+964	4	30	Tissu ouvert
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	RD955	47+170	51+964	3	100	Tissu ouvert
SAINT-HILAIRE-DE-COURT	A20	Limite de commune	Limite de commun	2	250	Tissu ouvert

SAINT-HILAIRE-DE-COURT	A20	Limite de commune	Limite de commune	2	250	Tissu ouvert
SAINT-JUST	D2076	47+795	51+080	3	100	Tissu ouvert
SAINT-JUST	D2076	47+000	47+795	3	100	Tissu ouvert
SAINT-JUST	D2076	45+790	47+000	3	100	Tissu ouvert
SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	D940	65+020	66+650	4	30	Tissu ouvert
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	D940	66+650	67+375	3	100	Tissu ouvert
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	RD955	47+170	51+964	3	100	Tissu ouvert
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	RD955	46+820	47+170	4	30	Tissu ouvert
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	RD955	38+700	46+820	3	100	Tissu ouvert
SAINT-SATUR	D2	0+000	1+1080	4	30	Tissu ouvert
SAINT-VITTE	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
SAINTE-SOLANGE	RD955	38+700	46+820	3	100	Tissu ouvert
SANCOINS	D2076	8+285	8+727	3	100	Tissu ouvert
SANCOINS	D2076	2+050	8+285	3	100	Tissu ouvert
SAULZAIS-LE-POTIER	A71	250+640	273+550	2	250	Tissu ouvert
SAVIGNY-EN-SEPTAINE	D976	35+288	41+470	3	100	Tissu ouvert
SAVIGNY-EN-SEPTAINE	D976	41+470	43+110	4	30	Tissu ouvert
SAVIGNY-EN-SEPTAINE	D976	43+640	44+630	3	100	Tissu ouvert
SAVIGNY-EN-SEPTAINE	D976	43+110	43+640	3	100	Tissu ouvert
SENNECAY	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
SOULANGIS	RD955	38+700	46+820	3	100	Tissu ouvert
SOYE-EN-SEPTAINE	D2076	51+080	56+533	3	100	Tissu ouvert
TROUY	N142	2+000	4+725	2	250	Tissu ouvert
TROUY	N142	4+725	7+680	2	250	Tissu ouvert
TROUY	D2144	44+135	45+599	3	100	Tissu ouvert
TROUY	D2144	43+610	44+135	4	30	Tissu ouvert
TROUY	D2144	39+630	43+610	3	100	Tissu ouvert
TROUY	Avenue de Saint Amand	Boulevard Santos Dumont	Avenue Roland Garros	4	30	Tissu ouvert
TROUY	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
UZAY-LE-VENON	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
VALLENAY	A71	209+190	250+640	2	250	Tissu ouvert
VIERZON	RD 926	giratoire Avenue du 19 mars 196	giratoire RD2020 - Route de Pa	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	rue du Mouton	Avenue du 8 mai 1945	rue Felix Pyat	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	A20 - approche peage	A20 bretelle	A71 bretelle	2	250	Tissu ouvert
VIERZON	rue Jean Jacques Rousseau	rue du Bois d'Yevre	rue Auber	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Route de ST Lazare	RD 32	Saint Lazare	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	RD 27 - Route de Brinay	RD 32 - Avenue de Chaillot	La Patureau de Launay	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Leo Merigot	93+500	94+130	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue Jean Jaures	94+130	94+877	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue de la Societe Francaise	93+350	93+500	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue Pierre Semard	92+1320	93+350	3	100	Rue en U

VIERZON	Avenue de la Republique	92+815	92+1130	3	100	Rue en U
VIERZON	Avenue de la Republique	92+1130	92+1320	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Armand Brunet	92+355	92+815	2	250	Rue en U
VIERZON	Rue Pasteur	90+955	91+468	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Jules Louis Breton	91+468	92+355	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Etienne Marcel	89+615	89+979	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Etienne Marcel	89+979	90+955	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	D2076	88+957	89+615	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	D2076	88+520	88+957	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	D2076	88+085	88+520	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	D2076	84+860	88+085	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	D2020	0+000	3+510	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	A71	183+350	209+190	2	250	Tissu ouvert
VIERZON	A20	0+000	5+295	2	250	Tissu ouvert
VIERZON	Route de Brinay	0+000	2+143	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Route de Brinay	0+000	2+143	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Route de Massay	Route de Méreau	Rue G. Rousseau	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Route de St Lazare	0+000	0+290	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue de Chaillot	0+290	0.850	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue de Chaillot	0+850	1+901	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Etienne Dolet	25+364	25+831	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Pierre Debournou	Place G. Péri / 6+334	Rue du Bas de Grange	3	100	Rue en U
VIERZON	Rue Rousseau, Mitterrand et le	Rue du Bas de Grange	Route de Massay / 8+251	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Rousseau, Mitterrand et le	Rue du Bas de Grange	Route de Massay / 8+251	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Rousseau, Mitterrand et le	Rue du Bas de Grange	Route de Massay / 8+251	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Rousseau, Mitterrand et le	Rue du Bas de Grange	Route de Massay / 8+251	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Av H. Brisson / Av E. Vaillant	Rue J. Labourbe	Place G. Péri	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue Edouard Vaillant	4+122	Rue J. Labourbe	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	D2020	3+510	4+122	3	100	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue 19 Mars . Avenue 8 Mai	64+228	Route Puits Berteau	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue 8 Mai 1945	64+228	Route Puits Berteau	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Gourdon	Rue Roosevelt	Place G. Péri	3	100	Rue en U
VIERZON	Rue Roux	Place de la Resistance	Rue Roosevelt	3	100	Rue en U
VIERZON	Avenue 8 Mai 1945	Route Puits Berteau	Rue Gambon	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue de Verdun	Rue Gambon	Rue du Docteur Roux	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Eugene Pottier	Rue Etienne MARcel	Rue Felix Pyat	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Route de Puits Berteau	Avenue du 8 mai 1945	Avenue Edouard Vaillant	4	30	Tissu ouvert
VIERZON	Rue Voltaire	Quai du Bassin	Rue Armand Brunet	3	100	Rue en U
VIERZON	Rue des Ponts	Rue Rabelais	Quai du Bassin	5	10	Tissu ouvert
VIERZON	Avenue du 14 Juillet	D27 Route de Brinay	Quai du Cher	4	30	Tissu ouvert

VIERZON	A71	Limite de commune	177+410	1	300	Tissu ouvert
VIERZON	A71	177+410	183+350	2	250	Tissu ouvert
VIGNOUX-SUR-BARANGEON	D2076	84+860	88+085	3	100	Tissu ouvert
VIGNOUX-SUR-BARANGEON	D2076	83+160	84+612	4	30	Tissu ouvert
VIGNOUX-SUR-BARANGEON	D2076	84+612	84+860	4	30	Tissu ouvert
VIGNOUX-SUR-BARANGEON	D2076	80+160	83+110	3	100	Tissu ouvert

Tronçons routiers couvrant plusieurs communes

Nom communes	Nom de la voie	Debutant	Finissant	Categorie	Largeur secteur affecté par le bruit	Tissu
BOURGES, SAINT DOULCHARD	RD 151 - Route des Racines	RD 944	D58 - rue des Alouettes	4	30	Tissu ouvert
FUSSY, SAINT ELOY DE GY, SAINT DOULCHARD, VASSELAY	rocade Nord de Bourges	RD 940	RD 944	3	100	Tissu ouvert
MEREAU, VIERZON	Route de la Loeuf	rue des Pillots	chemin du Gardois	4	30	Tissu ouvert
SAINT LAURENT, VIERZON	RD 926 - Route de Neuvy	giratoire Route du Petit Rateau	intersection D104	3	100	Tissu ouvert